



la gazette de

Bayon

SUR GIRONDE

Bulletin
d'informations
municipales

numéro 9
JUILLET 2018

au sommaire

■ infos pratiques

■ état civil

Naissances, décès
mariages, pacs

■ infos municipales p.2

Des armes contre la grêle
Plan de prévention
des risques
Élagages chez les particuliers
Point sur le budget

■ vie de notre village p.6

Inauguration des nouveaux
vestiaires et du club house
Commémoration
Cyclotourisme
Une fée...
Repas de quartier

■ vie de nos associations p.10

Festival Flam',
AMAP Poti'Bayon, ACIP,
Pilates, le Club de l'amitié,
Les amis de l'église,
AMBG Flam',
Bourses aux collections
FCBL, Bibe bayonnais

■ vie de notre école p.17

Conseil municipal des enfants
Retour à la semaine de 4 jours
Toutes les activités des classes
du RPI Bayon / Saint-Seurin



► Numéros utiles

Pompiers.....	18
SAMU.....	15
N° D'URGENCE depuis le téléphone portable.....	112
<i>(nécessitant une ambulance, les pompiers ou la police)</i>	
Gendarmerie.....	17
Centre antipoison.....	05 56 96 40 80
CRIC Routière.....	05 56 96 33 33
Centre météorologique.....	05 36 65 02 33
SIDA Info.....	08 00 36 66 36
EDF Dépannage.....	09 72 67 50 33
SIAEPA Urgences 24/24h.....	05 57 94 11 14
Fourrière Saint-Aubin-de-Blaye.....	05 57 58 25 46

► La Mission locale, c'est quoi ?

La Mission locale de la Haute Gironde accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, dans leurs démarches sociales et professionnelles. Avec un statut associatif, elle assure une mission de service public.

Ses domaines d'intervention ?

Vous pourrez être aidé dans votre orientation, dans votre choix de formation, dans vos démarches de recherche d'emploi...

La Mission locale c'est aussi :

Des aides à la mobilité, des locations de scooter, des permanences d'information sur le logement, sur la santé, de l'information sur vos droits.

Comment ça fonctionne ?

Avec ou sans RDV, un suivi personnalisé avec un conseiller vous est proposé près de chez vous pour vous accompagner dans votre parcours d'accès à la vie active.

Armées, promotion des métiers, mobilité, préparation aux entretiens, conseils juridiques...

Des intervenants associés à la Mission locale font des permanences pour vous aider à avancer dans vos projets, vous aussi, venez les rencontrer !

Mission locale - Antenne de Bourg

8 au Mas 33240 Bourg-sur-Gironde - Tél. : 05 57 68 33 37
www.mlhaute-gironde.org Rejoignez-nous sur facebook

état civil

► Naissances

GRONDIN Ysée, née le 7 février 2018 à Blaye

CLAIN Sasha, né le 11 mars 2018 à Blaye

LIGNIER Rafaël, né le 3 avril 2018 à Blaye

► Décès

GROSJEAN Anne-Marie décédée le 31 janvier 2018

MESTAYER Philippe, Louis décédé le 17 février 2018

CASTETS Robert, Jean décédé le 19 avril 2018

SEDIEY Christiane, Marie décédée le 18 mai 2018

OUVERTURE MAIRIE : HORAIRES D'ÉTÉ

Fermeture tous les lundis :

du 9 juillet au 27 août inclus

Du 6 au 24 août inclus :

ouverture uniquement les mardis et vendredis

de 9h à 12h et de 14h à 18h.

En cas d'urgence, un élu est joignable au 06.72.52.65.29

site internet : www.bayon-sur-gironde.fr

► Démarches en ligne : attention aux faux sites administratifs payants

Vous cherchez à effectuer une formalité sur Internet ? Restez vigilant : certains sites commerciaux proposent ces services de manière payante, sous une fausse apparence de sites officiels.

Demande d'extrait d'acte de naissance, consultation de points sur le permis de conduire, déclaration d'ouverture de chantier... : de nombreux sites commerciaux proposent de réaliser pour vous des démarches administratives, moyennant rémunération. Si ces types de services peuvent être légaux, ces sociétés doivent respecter un certain nombre de règles. De plus, les sites officiels de l'administration proposent les mêmes prestations à titre gratuit.

Apparence de sites officiels

« Certains sites commerciaux font tout pour tromper le consommateur et prendre l'apparence d'un site officiel », met tout d'abord en garde le Centre européen des consommateurs (CEC) France. Couleurs bleu, blanc et rouge, drapeaux, Marianne... : ces sites n'hésitent pas à entretenir la confusion sur leur véritable statut. Pour éviter les pièges, vérifiez l'URL du site, affichée dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

« Les sites officiels de l'administration française (...) doivent se terminer par **.gouv.fr** ou **.fr** et jamais par **.gouv.org** ou **.gouv.com** », prévient la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF). Toutefois, « un site en **.fr** ne garantit pas obligatoirement qu'il s'agisse d'un site officiel et la société qui l'exploite peut ne pas être établie en France ».

Une information claire exigée

Les sites commerciaux qui proposent ces démarches en ligne doivent dans tous les cas vous fournir une « information claire sur les tarifs pratiqués, et une facture ou confirmation de commande toutes taxes comprises (TTC) », souligne la DGCCRF. Ils ne doivent pas recevoir les documents officiels à votre place.

Ceux-ci doivent vous être envoyés directement. Enfin, les sites doivent vous informer de vos droits en matière de délai de rétractation. Si vous y renoncez, vous ne pourrez « en principe plus annuler [votre commande] sans frais, sauf si le service n'a pas encore débuté ou si les démarches n'ont pas été pleinement exécutées ».

Services officiels gratuits

En cas de doute, vous pouvez vous tourner directement vers les sites officiels qui proposent les services en ligne gratuitement, notamment pour :

- une demande d'acte d'état civil (acte de naissance, mariage ou décès) ;
- une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) ;
- une demande de permis de conduire en ligne ;
- une demande de code Télépoints pour la consultation des points du permis ;
- la consultation du nombre de points de votre permis de conduire ;
- le paiement des amendes en ligne ;
- une pré-plainte en ligne ;
- une déclaration d'ouverture de chantier ;
- une inscription sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Plus d'informations sur :

www.economie.gouv.fr/particuliers/faux-sites-administratifs

Responsable de publication : Hervé Gayraud • **Comité de rédaction :** Josette Blouin, Francis Gard, Marie Roturier, Laure Begot, Paul Grosjean, Joëlle Lusseau, Loïc Neveu, Vincent Hernandez, Didier Manieu, Jean-Jacques Rozier, Bruno Ferrara, Jean-Richard Arnaud, Sophie Bordelais (**secrétaire**).
Maquette : Marie Roturier • **Impression :** Mairie de Bayon.

le mot du maire



Chères Bayonnaises, chers Bayonnais,

L'année 2018 est une fois encore placée sous le signe de l'investissement, de l'engagement. C'est une année difficile, en raison d'une météo orageuse, suite à l'épisode de grêle qui a frappé récemment la viticulture. Toute l'équipe municipale apporte son soutien aux viticulteurs touchés.

Investir dans la commune, dans son embellissement, par la mise aux normes des bâtiments, l'accueil des nouveaux arrivants, est vous le savez, notre priorité. Depuis quatre ans, notre conseil municipal poursuit sans relâche ces objectifs et les signes positifs sont visibles. De nouveaux habitants s'installent, l'effectif scolaire en maternelle est en progression pour la rentrée prochaine, les premières maisons de la résidence Coudart vont bientôt sortir de terre. Une animation culturelle et sportive dynamique : deux nouvelles associations ont demandé à intégrer notre commune.

Notre action quotidienne vise à encourager et répondre aux attentes des habitants et au bien vivre à Bayon. Dans les pages de ce nouveau numéro, vous découvrirez l'état d'avancement de nos projets et leurs financements.

Nous devons toujours faire face à une charge de travail croissante liée aux restructurations

territoriales toujours en cours de finalisation, ce qui ne favorise pas l'implication des communes. Sachez qu'au sein de l'intercommunalité, pour l'équipe municipale, la position de Bayon est un point de vigilance permanent.

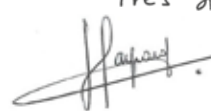
Ainsi, je n'hésite pas à m'opposer aux transferts de compétences des communes vers l'intercommunalité lorsque j'estime que nos intérêts ne sont pas protégés à court ou moyen terme.

Merci à toutes celles et ceux qui participent déjà à cet élan collectif : associations, employés municipaux, bénévoles, et bien sûr, aux élus de la municipalité avec le soutien des habitants. Votre action au quotidien contribue à la réussite collective et au rayonnement de notre commune. Nous avons franchi ces quatre années de mandat dans la sérénité et l'effort constant. Les deux prochaines verront en-

core la concrétisation de projets structurants et ambitieux, à l'échelle de notre municipalité et surtout utiles au quotidien de tous nos concitoyens.

Bon été et bonne saison à ceux qui vont animer notre commune. Je vous donne rendez-vous lors des divers concerts dans notre église. N'oubliez pas la fête locale de Bayon qui aura lieu les 27, 28 et 29 juillet.

*Les deux prochaines
années verront encore
la concrétisation
de projets structurants
et ambitieux*

Très sincèrement

**Le Maire,
Hervé
GAYRAUD**

Des armes contre la grêle

Au mois de janvier, la commune de Bayon a été sollicitée par l'Association Départementale d'Étude et de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques (ADELFA 33).

Cette dernière a pour mission d'installer sur tout le territoire de la Gironde, des dispositifs de lutte contre d'éventuels orages de grêle. Afin de former un maillage suffisamment dense et constatant une défaillance dans cette couverture, l'association a sollicité le conseil municipal pour parfaire son réseau de protection. Moyennant une cotisation annuelle de 100 € (montant déterminé en fonction du nombre d'habitants), le conseil municipal a validé la mise en place de cette protection.

Ce dispositif est composé d'une bouteille d'air comprimé connectée à un réservoir contenant une solution d'acétone et d'iodure d'argent. Ce mélange, une fois mis sous pression, est envoyé dans une cheminée en inox via un diffuseur. Au contact d'une source de chaleur la solution s'enflamme, l'acétone se consume et les particules d'iodure d'argent s'élèvent dans l'atmosphère à une hauteur de 3 000 mètres. En terme de surface couverte au sol, ce générateur est donné pour couvrir une zone de 10 km² qui peut être revu à la baisse (entre 6 et 8 km²) en fonction des vents et du maillage. L'iodure d'argent a pour effet de diminuer la taille des grêlons dans le nuage et donc d'en minimiser les dégâts éventuels. Lors de l'épisode de grêle, le système agit sur la réduction du diamètre des grêlons et de ce fait par une augmentation du volume de ces derniers, et non pas par leur transformation en eau. Concrètement, ce générateur amoindrit la violence de l'épisode de grêle d'un point de vue matériel. En revanche pour les cultures et autres végétaux, les dégâts potentiels



▲ Le dispositif anti-grêle installé fin mars 2018 sur la propriété du Château Côtes de Bellevue.

sont inévitables mais dans des proportions moindres. Nous ne pouvons qu'essayer d'en atténuer l'impact avec une plus ou moins grande efficacité.

Le samedi 25 mai 2018 à 14 heures, la commune a été frappée par un violent épisode de grêle causant des dégâts importants sur le vignoble bayonnais, entre autre. Cette cellule orageuse s'est formée au niveau de Dax puis est remontée vers le nord du département en passant par le sud-est du Bassin d'Arcachon, le nord-ouest de Bordeaux et le sud du Médoc avant de franchir l'estuaire de la Gironde et de nous frapper de plein fouet. L'orage a pénétré le territoire entre la mairie de Bayon et le Pain de sucre sur la commune de Bourg. Il a donc emprunté le même tracé qu'en 2009 mais avec une force beaucoup plus importante. Le générateur a été allumé à 9 heures du matin immédiatement après que l'alerte ait été donnée. Nous avons donc potentiellement bénéficié des effets de ce dernier qui

auraient pu être étendus si la couverture du territoire était optimisée notamment sur la rive gauche entre le bassin d'Arcachon et le sud du Médoc. Il est dit, par l'ADELFA, que pour bénéficier des meilleurs effets d'un tel dispositif le nuage de grêle doit être ensemencé 40 km avant « le point d'impact ».

Comme bon nombre de substances utilisées par les professionnels et les particuliers, l'emploi d'iodure d'argent n'est pas anodin pour l'homme, l'environnement et les milieux aquatiques. À partir de cette année des analyses vont être pratiquées (sol, eau) afin d'évaluer les taux de résidus potentiels et confirmer les résultats, déjà connus, qui montrent que cet élément est présent à l'état de trace et à des concentrations bien en-dessous des limites établies.

Loïc Neveu

En bref...

Reprise de concessions au cimetière

La poursuite de la procédure de reprise des concessions abandonnées s'est poursuivie. Les travaux de reprise de 24 concessions sont terminés. Si vous êtes intéressés par l'achat de l'une d'elles, veuillez prendre contact avec la mairie.

Réfection du monument aux morts

Pour le 100^e anniversaire de l'armistice de la guerre 1914 - 1918, la municipalité a décidé une réfection du monument édifié à la mémoire des morts pour la France. Le conseil municipal envisage une rénovation du bâti en pierres et le remplacement des deux plaques latérales avec inscriptions des noms de nos morts.

Randonnée pédestre

Dans le cadre des animations d'été, une randonnée pédestre sera organisée sur la commune de Bayon le mardi 24 juillet. Départ de la mairie à 9 h 15 retour vers 12 h. Son but est de faire découvrir le patrimoine communal. Cette randonnée est organisée en partenariat avec l'association Rando Pédestre du Blayais, à son issue, un pot d'accueil sera servi.

Plan de prévention des risques mouvements de terrain

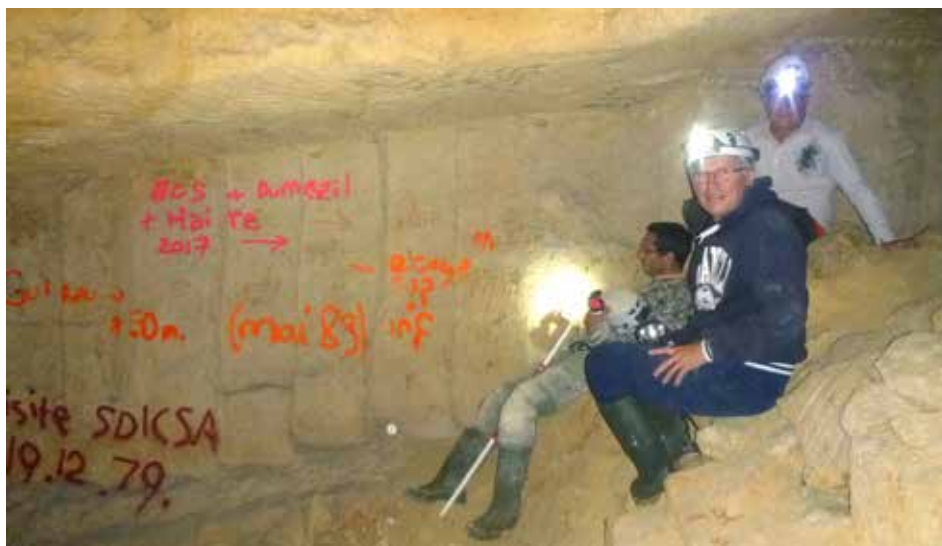
1- Contexte du PPRMT applicable

La mise en place du PPRMT sur notre territoire devait s'inscrire dans un souhait demandé par l'État d'établir une politique de prévention des risques à l'échelle des communes. Malheureusement la pratique, montre que ce plan applicable depuis juin 2014 a été élaboré de façon rapide, isolé et sans réel dialogue avec le territoire. C'est une application stricte du principe de précaution, qui se heurte aux projets des habitants, des PME, des associations, des élus. Ce plan de prévention montre une absence d'approche globale pour traiter la question, d'une non hiérarchisation des situations, ou encore d'un manque de financement pour réaliser les études. L'État s'est retranché derrière une vision stricte du principe de précaution qui pénalise les projets de notre territoire.

En effet, si la mise en place du PPRMT constitue une protection utile pour l'État, elle n'a pas d'efficacité concrète dans le traitement des risques, et force est de constater qu'elle n'est pas partagée par les élus, maires et leurs conseils municipaux. Le PPRMT fige les territoires et ne leur donne aucun moyen de développement.

2- Évolution récente

Projet de création d'un syndicat en charge de la prévention du risque « carrières » auquel nous sommes attachés.



▲ Alain Dumézil et Hervé Gayraud accompagnent M. Thomaidis du bureau des carrières lors d'une visite de contrôle des sous-sols bayonnais..

Un syndicat mixte intercommunal est en cours de création. Il regroupera de 26 à 30 communes et sera piloté par une association : CaFap 33. En accord avec les services de la Préfecture de la Gironde, il va permettre une étude plus précise de l'état de nos sous-sols et des mesures à mettre en œuvre en fonction des risques.

Cette instance va apporter des solutions grâce à un réel programme de prévention des risques, la mise à jour de bases de données locales des cavités souterraines, la cartographie des cavités, la maîtrise de l'urbanisation à risque, la conservation des

cavités. Il répondra de façon adaptée aux problèmes posés.

Lors de l'audience à la cour d'appel de Bordeaux, le 12 juin dernier, élus et associations, nous avons demandé que le Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain (approuvé le 23 juin 2014) soit retiré. Nous souhaitons un dialogue avec les acteurs locaux (communes et communautés de communes concernées, afin que l'État et le département soit redynamisé).

Une réponse sera donnée début juillet.

Hervé Gayraud

Élagage sous ligne à haute tension sur parcelles privées

Samedi 23 juin, au cours de l'après-midi, des promeneurs remontant du Terrier de Mandrin entendent des bruits et voient des étincelles provenant du contact entre les lignes à haute tension avec la végétation.

Le SDIS est prévenu ainsi que la mairie. Il est fait appel à Enedis en fin d'après-midi pour une inspection du site. Suite à la réunion de crise, il est décidé d'intervenir au plus tôt. Pour cela, un minimum de préparation est nécessaire. Nous avons sollicité des entreprises spécialisées en défrichage forestier. L'intervention d'urgence a été programmée le lendemain matin, soit dimanche à 9 heures. Une coupe électrique fut nécessaire pour sécuriser les interventions jusqu'à 13 heures sur une partie de Bayon et Gauriac.

Obligations du propriétaire

Le propriétaire doit veiller aux distances de plantation sous et aux abords des lignes électriques. Il doit laisser l'accès à la zone d'élagage. En cas de chute d'arbre sur une ligne électrique, le propriétaire ou le locataire est présumé responsable des dommages causés à la ligne.

Rôle de la commune

Le Maire assure une large diffusion des informations auprès de ses concitoyens. Dans le cas du non-respect des textes législatifs et réglementaires, il pourra être amené à intervenir auprès des propriétaires.

Règles de sécurité aux abords des lignes électriques

- Ne pas s'approcher ni approcher d'objets à moins de 3 mètres.
- Ne jamais toucher une branche tombée ou qui surplombe une ligne électrique ou un arbre en contact ou très proche d'une ligne électrique.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service de dépannage.

Pour des raisons de sécurité et avant d'engager tous travaux, le propriétaire des arbres devra contacter les services d'Enedis en envoyant une Déclaration d'intention de commencer les travaux (consultez les services d'Enedis ou le guichet unique www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr).

Hervé Gayraud



▲ À La Reuille, la végétation envahissant les lignes électriques nécessitait l'intervention en urgence des élagueurs.

Un point sur le budget communal

Investissements réalisés en 2017 :

- **Voirie** : goudronnage du Chemin de Talbot avec réfection des eaux pluviales, goudronnage du Chemin de Malbec, goudronnage du Chemin de Merlot, parking de Plisseau,
- **École** : réfection de la cour de l'école, remplacements des jeux, création d'un terrain synthétique.
- **Square** : mise en place des jeux,
- **Église** : remplacement de la chaudière à fioul par une chaudière à gaz,
- **Matériel** : achat d'une tondeuse autotractée,
- **Vestiaire du foot** : destruction de l'existant et construction d'un bâtiment neuf. Équipement du bâtiment.
- **Cure/Salle polyvalente** : Mise aux normes des 2 ERP.
- **Eau/assainissement** : travaux sur le bourg.

Projets d'investissement pour 2018 :

Les projets d'investissement de 2018 sont importants (en coût, dans leur diversité, dans l'amélioration de la qualité de nos équipements, le réseau routier, la qualité de vie). Personne n'est oublié dans la répartition réalisée sur la commune. Un marché de voirie conséquent.

- **Voirie** : goudronnage en enrobés du chemin de Naudot, réfection du chemin de Bellevue et goudronnage en bicouche, mise aux normes des accès PMR de la mairie, la salle polyvalente et cure
- **Acquisition foncière** : Achat parcelles terrain de part et d'autre de la RD 669.
- **Cimetière** : Reprise de 24 concessions
- **Incendie** : Mise en place d'une nouvelle borne incendie au carrefour de la route de la Mairie et de la Corniche. Implantation d'une bache incendie aux Espaliers.

tion d'une bache incendie aux Espaliers.

- **Monument aux morts** : Restauration du monument.
- **Église** : Réfection des toitures afin d'assurer l'étanchéité ainsi que l'éclairage intérieur.
- **Sécurisation** : Fourniture et pose de panneaux de signalisation « limitation de vitesse à 30 km/h au chemin du Bourdieu, Passage de la vitesse à 50 km/h au hameau des Espaliers, mise en place de panneaux de rappel de vitesse à 50 km/h route de la corniche.

Ce qu'il faut retenir :

Pas d'augmentation d'impôts : 0 %.

Dépenses de fonctionnement : stabilisé et suivi.

Dépenses d'investissement : niveau toujours élevé.



▲ D'importants travaux de voirie ont été réalisés en 2017.



▲ Réfection de la toiture du local de l'ancien atelier près de la Cure.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017

Dépenses	Prévu	Réalisé	Recettes	Prévu	Réalisé
Charges à caractère général <i>Travaux d'entretien, électricité, carburant, téléphone, affranchissement, fournitures, contrats de prestations, entretien, assurance</i>	216 301 €	155 703,68 €	Atténuation de charges <i>Remboursement rémunération du personnel</i>	3 300 €	6 476 €
Charges de personnel	278 416 €	229 956 €	Produits des services <i>Cantine, garderie, redevance d'occupation du domaine public (GRDF, ERDF,...)</i>	22 100 €	28 253 €
Autres charges de gestion courante <i>Indemnités élus, services incendie, contribution, associations, SIRP, charges de gestion</i>	90 632 €	67 666 €	Impôts et taxes <i>Impôts locaux, fond de péréquation des recettes fiscales, taxes diverses, attribution de compensation</i>	367 000 €	405 299 €
Charges financières <i>Intérêts emprunts, équilibre du budget</i>	2 778 €	2 778 €	Dotations et participations <i>DGF en baisse</i>	92 806 €	148 573 €
Dépenses imprévues	35 000 €	0 €	Autres produits de gestion courante <i>Location des salles communales</i>	3 000 €	6 913 €
Opérations d'ordre	1 086 €	67 666 €	Produits exceptionnels	0 €	13 769,62 €
Virement de la section investissement	478 075 €	0 €	Excédent antérieur reporté	614 084 €	0 €
Total	1 102 290 €	470 191 €	Total	1 102 290 €	609 288 €

Capacité d'autofinancement nette dégagée en 2017 : 139 097 €

égale aux recettes moins les dépenses 2017

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2017

	Dépenses réalisées	Subventions
Voirie : goudronnage marché voirie 2017	88 664 €	9 787 € : FDAEC 2017 (Conseil départemental)
École / informatique / Mobilier / Jeux	24 890 €	
Mairie : réfection toiture	1 322 €	
Square : jeux + table	6 404 €	
Église : porte + chaudière	8 331 €	
Vestiaires foot	83 165 €	10 500 € : DETR 2016 13 350 € : Conseil départemental
Cure : modification ERP	1 584 €	14 500 € : TEPCV
Acquisition foncière	975 €	
Salle polyvalente : réfection toiture et mise aux normes	6 282 €	
Vidéo, débroussailluse, tondeuse	20 768 €	

Reste à réaliser : finition vestiaires de foot et accès personnes à mobilité réduite (PMR)

INVESTISSEMENTS 2018

	Budget voté	Subventions sollicitées
Voirie : Marché de voirie 2018 + aménagement et sécurisation RD 669	198 000 €	FDAEC 2018 : 9 202 €
École : Travaux avant toit / informatique	2 650 €	-
Monument aux morts : réfection	20 000 €	-
Assainissement	40 000 €	-
Mairie : réfection façade	20 000 €	-
Square Tennis	20 000 €	-
Église : éclairage / toiture	65 000 €	-
Éclairage public	21 700 €	-
Cimetière : reprise des concessions	25 000 €	-
Vestiaires foot : solde travaux, mobilier	132 850 €	Solde DETR 2016 : 17 500 € Solde Conseil dép. : 13 350 €
Cure : réfection et mise aux normes	40 000 €	-
Borne incendie	50 000 €	-
Acquisition foncière	15 000 €	-
Salle polyvalente : rénovation	70 330 €	-
Pompe à eau thermique et groupe électrogène	10 000 €	-

DETTE EN 2018

ÉTAT DE LA DETTE AU 1^{er} JANVIER 2017

Objet de l'emprunt	Date de début	Date de fin	Annuité
Travaux restructuration école	22/07/2013	22/07/2027	9 204,98 €

Dettes par habitant (723 hab.)	Moyenne Bayon : 138,31 €	Moyenne nationale : 624 €*
Annuité de la dette par habitant	Moyenne Bayon : 12,73 €	Moyenne nationale : 91 €*

*Moyenne nationale pour les communes de 500 à 2 000 habitants (2014).

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2018

123 Soleil	400 €	AMBG Flam'	600 €
Bibe bayonnais	600 €	RM33	600 €
Club de l'amitié	600 €	Association du Port de Roque de Thau	200 €
FCBL	400 €	Conservatoire de l'Estuaire	132 €
Jeunes sapeurs pompiers	200 €	AFCL	700 €
Arts des mots	150 €	ACB (association Collectionneurs du Bourgeois)	250 €
Amicale des pompiers	200 €	AMAP Poti'Bayon	100 €

Inauguration des nouveaux vestiaires et du Club house

C'est bien sûr avec un grand honneur et un réel plaisir que nous avons inauguré le 24 mars 2018 ce bâtiment. Les Bayonnais ainsi que de nombreuses personnalités, partenaires de ce projet d'ampleur ont répondu à notre invitation malgré la pluie. Après les écoles, la cantine scolaire, la cure, une nouvelle inauguration a donc eu lieu à Bayon.

Cela faisait des années que nous l'attendions. Nos vieux vestiaires couramment appelés « verrue de Bayon » et aménagés dans les années 70, réaménagés au cours des divers mandats municipaux sans toilettes et hors normes...

Une longue liste de points négatifs

- tôles avec charpente métallique, sans isolation thermique, un chauffage réduit, **présence de produits amiantés** en toiture (éverites)
- **problèmes techniques récurrents** avec un ballon d'eau chaude sans aucune garantie de fonctionnement, d'une quantité très insuffisante pour permettre à deux équipes complètes de se doucher;
- **normes de sécurité** parfois angoissantes.

Ce bâtiment avait fait son temps et a été démolì. Il était grand temps que nos équipes puissent se changer et se doucher dans des conditions décentes, que nos associations, en particulier le Bibe bayonnais, puisse organiser ses tournois de pétanque dans un espace convivial et accueillant. Fini l'entassement des frigos, congélateurs, autres appareils divers et variés, chaises dépareillées, etc.

La municipalité en a pris conscience dès le début de son mandat en 2014. Cependant cet investissement relativement élevé pour notre commune ne faisait pas partie de notre programme électoral.

Ce local se veut accueillant, à la mesure de notre commune, de très grande qualité, aux normes d'accès handicapés, de sécurité, d'isolation thermique, de confort, limitant la consommation d'énergie au strict nécessaire, aux normes pour la compétition associée avec le stade et le terrain de boules. Il sera mis à la disposition des autres associations pour diverses animations. Une qualité certaine, de la convivialité pour partager un verre ou un repas après les matches ou les divers tournois.

Beaucoup de contraintes

Ce projet a été long à démarrer compte tenu de nombreuses contraintes. Les vestiaires se situent près de l'église Notre Dame, donc soumis à l'avis des Bâtiments de France. Situé en zone PPRMT (carrières) il a fallu effectuer des sondages afin



▲ Le ruban inaugural coupé par Menzo et l'architecte Sam Tissier, sous les regards attentifs de Monsieur le Maire, Natacha Jolivet et Xavier Loriaud.

de déterminer si aucune cavité se trouvait sous le bâtiment. Des préconisations sont imposées par la ligue de football concernant la disposition des divers équipements à l'intérieur des locaux. Les normes liées à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite devaient être prises en compte.

C'est un établissement recevant du public (ERP) les points de sécurité ont dû être validés par le SDIS (sur plan) et une visite de contrôle a été nécessaire à l'achèvement des travaux. De nouvelles normes de construction nous ont contraints dans la réalisation des plans, et pour finir les normes fixées par l'ARS (Agence Régionale pour la Santé) sur les risques de contamination par la légionnelle dans les circuits d'eau et de climatisation.



▲ Natacha Jolivet et Sam Tissier, les deux architectes du projet

Malgré toutes ces contraintes, le 11 janvier 2016 le conseil municipal, à l'unanimité, a validé le choix du cabinet d'architecte Sam Tissier et Natacha Jolivet. Le 2 mai 2016, le premier permis de construire est déposé. Il est retiré le 16 septembre 2016 suite à l'avis défavorable des architectes des bâtiments de France et en raison du coût élevé (autour de 202 000 € HT). Le projet consistait en la démolition des vestiaires existants et en la reconstruction

d'un bâtiment neuf en simple rez-de-chaussée. Ainsi, il ne serait plus mitoyen à aucun ouvrage dont l'école. Des sondages géotechniques sont réalisés par un cabinet spécialisé pour un coût de 4 089 € TTC afin de pouvoir construire en zone rouge un bâtiment recevant du public et déterminer les fondations et renforcements nécessaires.

Une rencontre avec la direction des architectes des Bâtiments de France est obtenue pour déverrouiller le projet. Un 2^e permis de construire est déposé le 9 février 2017. L'accord de toutes les directions est obtenu le 11 mai de la même année. La démolition/reconstruction est accordée.

Les appels d'offre sont lancés un peu avant l'été : 1^{er} appel d'offres terminé le 4 juillet 2017. Dans la foulée le conseil municipal permet la négociation des offres et vote toujours à l'unanimité. Il est nécessaire d'effectuer un 2^e appel d'offres sur des lots infructueux en septembre. Le choix des entreprises est fixé lors du conseil municipal du 18 septembre 2017. Le chantier est déclaré ouvert le 2 octobre.



▲ Malgré le temps maussade, de nombreux Bayonnais ont répondu à l'invitation.

Plusieurs corps de métiers engagés

- **Démolition gros œuvre** : Ets Neveu de Reignac, montant : 6 6365 € HT.
- **Charpente couverture zinguerie** : SARL Hostin de Berson, montant : 18 740 € HT.
- **Menuiseries extérieures** : Ets Fabien Fenêtres de Bayon, montant : 12 857 € HT.
- **Électricité** : SARL SAEG de Saint-Seurin-de-Bourg, montant : 9 479 € HT.
- **Plomberie sanitaires, climatisation, chauffage** : Ets Albert de Montendre, montant : 22 765 € HT.
- **Plâtrerie** : Ets Isomag d'Eyrans, montant : 4 196 € HT.
- **Carrelage faïences** : Ets Omnium 24 de Saint-Loubès, montant : 8 541 € HT.
- **Peinture** : Ets Jean Courbin de Civrac-de-Blaye, montant : 2 643 € HT.

Soit un montant total HT de 145 586 € HT, l'autofinancement de la commune se situe à environ 84 000 €. Auquel il faut rajouter le cabinet des architectes pour la maîtrise d'œuvre et son suivi soit environ 19 000 € TTC.

Les élus ont réalisé la démolition de la toiture et l'évacuation des éverites en déchetterie spécialisée ainsi que l'alimentation électrique, tranchée, passage du câble électrique sur 130 mètres.

Le chantier est considéré terminé depuis le 23 mars 2018 avec quelques réserves à lever. Près de deux ans ont été nécessaires pour mener à terme ce projet, ce qui est assez remarquable vu les diverses contraintes et les conditions climatiques difficiles dues aux intempéries hivernales, le terrain rendu très boueux.

Des aides financières bienvenues

Nous avons bénéficié d'une subvention du ministère de l'intérieur dans le cadre de la DETR 2016 à hauteur de 35 000 €. D'une aide financière accordée par la Commission permanente du Département pour la réhabilitation de l'ensemble à hauteur de 26 700 €.

Des locaux pensés avec soin

Les 2 vestiaires de 15 m² environ avec 2 douches séparées de 5,53 m² pour les joueurs, un vestiaire arbitre avec douche et lavabo de 6,75 m², 2 sanitaires handicapé et féminin de 3,52 m² et 2,57 m², un local rangement de 8 m² pour y entreposer le matériel, un local technique de 3,36 m² qui comprend un chauffe-eau de 600 litres entièrement isolé qui permet un cyclage de l'eau chaude pour éviter les légionnelles, un système de chauffage performant avec pompe à chaleur permettant de régler la température dans chaque local, le club house avec sa petite kitchenette de 25 m², 2 placards de rangement individuels, tout le réseau électrique, téléphone, un système incendie et détection d'intrusion performant sur une surface de 90 m², prolongé par une terrasse couverte de 36 m².



▲ La « verrue » qui servait de vestiaires avant la démolition.



▲ Les nouveaux vestiaires, parfaitement intégrés dans le paysage bayonnais.

Nous aurons le plaisir d'accueillir ici des sportifs bayonnais mais aussi d'autres communes ; chacun pratique le football à son niveau, quel que soit son âge, des débutants jusqu'aux vétérans. L'équipement sera utilisé par l'association du Bibe, mais également par d'autres associations, les enfants de notre école.

Un grand merci à tous les acteurs du projet

Ce projet n'aurait pas vu le jour sans tous ceux qui ont œuvré à cette construction, artisans d'une renaissance. Nous saluons très sincèrement le travail et les conseils des deux architectes Sam Tissier et Natacha Jolivet. Le nouveau bâtiment s'intègre à merveille dans son environnement. Il faut saluer aussi le travail de toutes les entre-



▲ Beaucoup de luminosité, une climatisation réversible, un sol antidérapant, tout a été pensé pour le confort des joueurs.

prises (dont l'une de Bayon) qui ont participé à cette construction.

Notre secrétaire de mairie a su garder patience, courage et ténacité pour arriver à finaliser cette aventure ainsi que le personnel technique. Remercions également tous les bénévoles, présidents des associations, club de foot du FCBL, du BIBE, les instituteurs de l'école pour la patience générée par le bruit.

Le calendrier est déjà bien rempli. Nombreuses sont les manifestations qui ont eu lieu depuis l'inauguration. Tournois de pétanque, de football, assemblée générale des amis de l'église... Beaucoup de témoignages positifs sont parvenus à l'équipe municipale, ravie des retombées pour notre commune.

Hervé Gayraud



▲ Les douches, aux couleurs vitaminées, seront les bienvenues après les matchs.

Commémoration pour un devoir de mémoire

La commémoration du 8 mai 1945 au monument aux morts s'est faite cette année encore en présence des jeunes sapeurs-pompiers de la section Blaye - Bourg encadrés par l'adjudant Pascal Brachet. Petite nouveauté cette année, il s'est très gentiment proposé en maître de cérémonie, répondant depuis de nombreuses années à l'invitation de notre commune.

La cérémonie serait incomplète sans la présence du porte-drapeau du Comité cantonal de la Fédération des Anciens Combattants, Monsieur Allibert, se rendant toujours disponible dans les différents villages, dont les horaires successifs lui imposent un véritable marathon. Nous tenons également à le remercier pour son extrême gentillesse et sa grande disponibilité.

Les anciens combattants bayonnais, l'ensemble du conseil municipal et les élèves du RPI Bayon / Saint-Seurin-de-Bourg se sont associés aux habitants lors de ce moment de recueillement solennel.

Monsieur Le Maire a lu le message transmis par le secrétaire d'État aux anciens combattants. L'énumération des noms des Bayonnais morts pour la France ainsi que le dépôt d'une gerbe de fleurs qui ont été effectués par les enfants de l'école.

Lors de son discours, Monsieur le Maire a remercié tout particulièrement Madame Chantal Touret pour son implication à assurer les plantations et le nettoyage du monument et des espaces verts autour.

Hervé Gayraud



▲ Monsieur le Maire, les jeunes sapeurs-pompiers encadrés par l'adjudant Brachet et les anciens combattants bayonnais partagent ce moment solennel.



Centenaire de l'Armistice

À l'occasion du Centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre de 1914 - 1918, le 11 novembre 2018, le Cercle Historique des Pays de Bourg se propose de retracer la biographie et le parcours militaire des soldats de notre commune morts durant cette guerre. Nous allons répertorier les noms inscrits sur le monument aux morts, la plaque de l'église, les plaques dans le cimetière, l'état civil, les archives, etc.

Ce travail fera l'objet d'un fascicule qui sera remis à la mairie. Pour le faire vivre, nous sommes à la recherche de photos, cartes postales, correspondances, objets en possession des familles qui voudront bien nous les confier.

Contact : Christiane Pioda

Tél. 06 71 04 32 12

email : chpioda33@orange.fr

La saison cyclotouriste en ouverture à Bayon

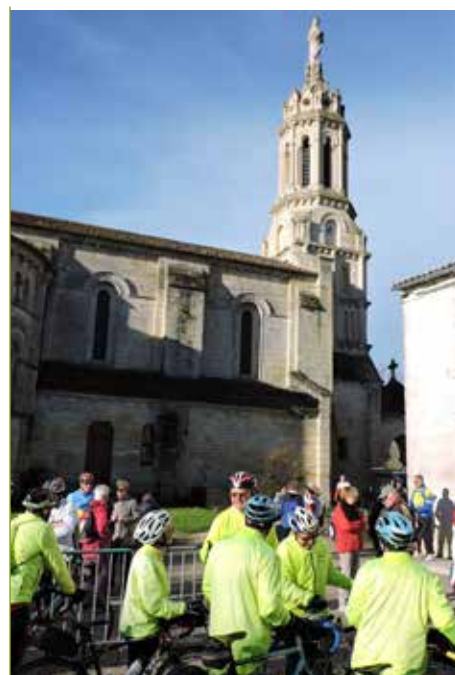
Dimanche 11 mars 2018, Bayon accueillait l'ouverture officielle de la saison cyclotouriste. Pour son organisation, le comité départemental de cyclotourisme de la Gironde (FFCT) avait demandé l'aide de deux clubs des environs, le Groupe Cyclotouriste du Blays et l'Amicale Cyclo Randonneur de Cars.

Dès 9 heures, c'est par petits groupes que les participants sont partis sur les routes des coteaux du Blays et du Nord Gironde. Trois parcours étaient au programme, 30, 50 et 80 km. Un parcours pédestre complétait l'offre à la grande satisfaction de la vingtaine de marcheurs. Enfin pour les débutants ou les adeptes du tourisme à vélo, les organisateurs proposaient une balade jusqu'à Bourg où ils ont pu visiter la ville au riche patrimoine.

Au total se sont près de 250 participants qui ont pris l'air pour découvrir ce magnifique coin de Gironde. À l'issue de cette matinée, Gilles Lavandier, président du Comité départemental de cyclotourisme rappelait les manifestations à venir inscrites au calendrier départemental, avant de remercier les deux clubs organisateurs de cette journée.

Monsieur Hervé Gayraud, Maire de Bayon, clôturait ce moment protocolaire en présentant sa commune en constante croissance mais restant toutefois à taille humaine, et de préciser que cette dernière possède une magnifique église romane classée.

Pour terminer chacun a pu apprécier un petit verre de vin blanc Blaye Côtes de Bordeaux avant de mettre les pieds sous la table devant une paella.



La fée aux doigts verts



Pour être bénévole, Il n'y a pas d'école ! Il faut de la disponibilité, de la solidarité ! Mais aussi de la bonne humeur ! Répandue avec chaleur....

Eh bien, toutes ces qualités, ces valeurs nous les avons dans notre commune. Ainsi, je voudrais remercier très sincèrement et très chaleureusement Chantal Touret qui doit être mise à l'honneur par sa discrétion.

Chantal œuvre sans compter son temps, Elle contribue à embellir notre village. Cela fait chaud au cœur de constater un tel engagement. Ici, Chantal met en valeur le point de vue au-dessus de l'estuaire, le désherbe sans cesse, plante des espèces..., compose des massifs... et tout cela de façon désintéressée, à la seule valeur qui compte, la beauté de notre commune. **Un grand merci à Chantal pour son dévouement au service de tous.**

Hervé Gayraud



▲ Point remarquable ou massifs, rien n'échappe à la passion verte de Chantal Touret.

Repas de quartier international au quartier du Luc



Ce samedi 30 juin était radieux, il faisait très chaud et pour trouver un peu de fraîcheur, nous étions dix-sept habitants du quartier du Luc ou des alentours à répondre à l'invitation de nos amis belges : Marcel, le barbu et sa femme Jet ; et à profiter de l'ombre de leurs arbres séculaires. Citoyens de Bayon, Marcel et Jet sont inscrits sur les listes électorales, assidus de toutes les manifestations du village.

La formule est bien rodée, chacun apporte ce qu'il veut, on met tout en commun et on se régale. Ce jour là, il y avait deux extra, la bière belge et le match de foot France / Argentine. Les deux étaient excellents, à tel point qu'à six heures nous étions encore tous là. Avant de nous séparer, Marcel nous a donné rendez-vous au 15 juin 2019. Merci encore à nos charmants hôtes.

Paul Grozjean



▲ Au centre, Jet et Marcel, qui ont ouvert très amicalement leur maison.

Rencontres musicales de Haute-Gironde – RM33

Festival Flam' 2018 : un superbe coup d'envoi



Pour ouvrir sa grande saison 2018 et la 6^e édition du Festival Flam', l'association Rencontres musicales de Haute Gironde - RM33 a répondu à la demande de la mairie de Bayon : organiser un concert exceptionnel dans l'église Notre Dame, en prélude aux concerts de l'été, avec la grande violoniste Virginie Robilliard.

Le programme proposé par la musicienne dès octobre dernier a d'emblée séduit Monsieur le Maire comme l'association : interprétées en duo avec le pianiste François Daudet, partenaire et ami de longue date de Virginie, les sonates clavier et violon de J. S. Bach suivies de la sonate à Kreutzer de Beethoven ont emporté l'enthousiasme de tous les publics. Car ce 20 mai, l'église de Bayon était archipleine : fidèles du festival, admirateurs de Virginie Robilliard devenue en cinq ans une personnalité admirée et aimée en Haute Gironde, mélomanes venus de tout le département ou des départements voisins, beaucoup de bordelais et habitants de la communauté urbaine de Bordeaux mais surtout un très grand nombre de bayonnaises et bayonnais parmi lesquels plusieurs assistaient à leur premier concert de musique classique ... la qualité d'écoute était impressionnante.

« Avec ces compositeurs anciens, je craignais un peu de m'ennuyer ; j'ai été surprise et heureuse d'être envahie par cette belle musique et suis sortie du concert enchantée ; à présent, j'attends avec impatience les concerts suivants » nous a confié Alix, 25 ans.

Le plaisir et l'émotion ont effectivement été partagés par tous : si les sonates de Bach ont permis de découvrir une facette inattendue, intime et tendre, de l'immense compositeur, la sonate à Kreutzer a été emportée de manière éblouissante par les deux musiciens qui, offrant en bis, après Bach et Beethoven, « le 3^{ème} B », c'est-à-dire Brahms ont conduit l'assistance à un véritable état de paroxysme émotif.

Ces moments inoubliables ont été organisés grâce à l'expertise acquise par l'association animée par Marion Benoit et Florent Dusson ainsi qu'avec une active participation de l'équipe municipale.

Dans moins de deux mois le festival Flam' retrouvera Bayon pour son concert d'ouverture, le vendredi 3 août : l'Ensemble Baroque Atlantique, formé de neuf musiciens conduits par Guillaume Rebinguet-Sudre, proposera un Concert imaginaire sur la

base d'œuvres instrumentales de Johan Sebastian Bach, compositeur de génie, dont la musique exceptionnelle se confirme particulièrement adéquate à notre église.

S'ensuivront sept autres concerts, de Blaye à Saint-André-de-Cubzac en passant par Gauriac, Plassac, Bourg et Tauriac avec, comme chaque année, de nombreuses animations gratuites : ateliers – au programme 2018 : bandonéon et flûte, rencontres avec les artistes, répétition publique et moments musicaux offerts aux patients et aux personnels des établissements hospitaliers locaux.

Tout ceci atteste la vigueur et le rayonnement acquis en cinq ans par ce jeune festival bayonnais, qui d'année en année, continue de grandir pour le bonheur des habitants et des visiteurs du territoire.

Merci à Monsieur le Maire de nous avoir ouvert toute grande cette fenêtre sur notre festival 2018, et à très bientôt donc : nous vous donnons rendez-vous le vendredi 3 août à 20 h 30 pour un nouvel enchantement !

Marion Benoit,
présidente des Rencontres Musicales
de Haute Gironde et l'équipe du Festival Flam'

Consommer autrement

L'association Poti'Bayon est une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), regroupant des « consommateurs » et des producteurs locaux dont l'objectif est de favoriser et de maintenir une agriculture de proximité, dans une logique socialement équitable, écologiquement saine et économiquement viable.

Ce sont 38 familles, engagées en tant que « consommateurs » responsables, recherchant des produits locaux, bons et sains qui se retrouvent tous les lundis pour échanger avec les producteurs présents, partager des idées et prendre un panier de légumes frais issus de l'exploitation de Jean-Luc Pinaud, maraîcher à Civrac-de-Blaye.

À cette occasion, les Amapiens peuvent aussi profiter d'autres produits qu'ils ont commandés comme le pain bio de Paolo, boulanger à Tauriac, les volailles de Gilles-Hugues, éleveur à Baignes, la viande de bœuf ou de veau de David éleveur à Saint-Gervais, celle d'agneau de la famille Sancier, ou encore les céréales de la ferme Berjon située à Blasimon, du miel bio de Gironde, du fromage de brebis également produit dans le département...

Le principe de fonctionnement de l'association Poti'Bayon est un engagement pour une saison semestrielle, en pré-payant



▲ Un moment convivial : un pique-nique partagé entre amapiens lors d'une belle soirée.

mensuellement un petit panier à 11,50 € ou un grand panier à 17,50 €, tout en participant à la dynamique collective (installation à l'ouverture et rangement à la fermeture de la distribution).

La solidarité avec les producteurs se manifeste également au cours de sorties pour les aider dans des tâches ponctuelles tout au long de l'année telles que le ramassage des pommes-de-terre ou la plantation d'arbres.

*Si vous souhaitez consommer autrement,
venez nous rendre visite lors des distributions*

les lundis de 19h à 20h (horaires d'été) - salle des fêtes de Bayon.

Contact : amapotibayon@gmail.com

Consultez notre site www.potibayon.wordpress.com

Aide et Conseils pour l'Insertion Professionnelle (ACIP)

ACIP

ACIP, créée en décembre 2014, est une association de bénévoles apportant leur écoute, leur analyse, leurs conseils, leur expérience pour favoriser l'insertion professionnelle.

ACIP mène des actions d'intérêt général à caractère social afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et des adultes sur toute la haute Gironde.

Son objectif :

- Apprendre aux personnes à mieux se connaître
- Démystifier l'entretien d'embauche
- Permettre de se rassurer et de s'affirmer
- Apprendre avec méthode à se préparer en vue d'un futur entretien de recrutement.

Son but :

- Augmenter sérieusement les chances des personnes aidées pour accéder, ou accéder de nouveau, au monde du travail.
- Transmettre de l'énergie, de la confiance, du dynamisme à des personnes qui doutent de leurs compétences en les habituant à toujours avoir une attitude positive.

Cela se déroule toutes les semaines au cours d'entretiens d'une heure, animés par deux bénévoles, sur rendez-vous positionné sur des plages définies et mutualisés avec les structures partenaires sur la Haute Gironde.

Chaque entretien individuel fait l'objet d'une grille d'analyse remise au prescripteur.

Une personne peut être reçue pour plusieurs entretiens.

ACIP est habilitée, par la Direccte Aquitaine et le Département, à réaliser un accompagnement sur une période plus longue. Il s'agit du Parrainage de personnes de plus de 26 ans. C'est un accompagnement vers l'emploi réalisé par un bénévole (salarié ou retraité) sur une durée moyenne de 6 mois.

Le Parrainage chez ACIP, c'est plus de 80 fil-leuls accompagnés depuis 2015 et 80% de taux de réussite vers l'emploi ou la formation.

ACIP a créé un nouvel atelier sur le « savoir être » pour permettre aux personnes de mieux se connaître, prendre confiance en soi, se valoriser.

ACIP est là pour aider les personnes en difficulté.

Vous connaissez une personne qui a besoin d'être aidée ? Proposez-lui de contacter ACIP.

Yves Pioda
président



**Contact : Tél. 06.27.65.14.27
acip-33@netcourrier.com
www.acip-33.com**

Pilates : attention au nouveau planning à la rentrée



Accessible à toutes et tous : tel est le principal atout du Pilates, cette gym aux mille vertus.

« Après 10 séances, vous sentez la différence. Après 20 séances, vous voyez la différence. Et après 30 séances, vous avez un corps tout neuf ! », une promesse tenue par Josef Pilates, créateur d'une méthode aux nombreux bienfaits.

La gym Pilates repose sur **six principes fondamentaux** :

- **le premier est la relaxation complète** du corps pour chasser le stress et détendre les muscles profondément ;
- **le second est l'apprentissage d'une respiration profonde** avec le thorax pour oxygéner les muscles ;
- **le troisième est la concentration travaillée** grâce à des exercices et des postures précises ;
- **le quatrième est l'acquisition de la souplesse** par des exercices accessibles à toutes et tous ;
- **le cinquième est le centrage de la ceinture abdominale** pour un renforcement des abdominaux et un meilleur maintien du corps ;



▲ La phase des étirements indispensable après d'intenses exercices avec le ballon.

- et enfin, cette gym vise **le contrôle de soi** et la maîtrise de son corps en lien avec son esprit.

Aussi, au moment où se termine la 4^e saison, l'association Bayon s'bouge vous propose, en septembre 2018 de venir découvrir ou de perfectionner cette discipline complète ayant pour objectif le bien-être, la détente, mais aussi le modelage de la silhouette.

Les cours seront dispensés par Florence Planteur, professeure de Pilates depuis 10 ans avec, entre autres, une expérience en tant qu'éducatrice sportive de plus de 25 ans.

Attention changement de jour à la rentrée

Pour les nombreux adhérents déjà conquis, et pour celles et ceux impatients de décou-

vrir le Pilates, **rendez-vous tous les mardis de 18h00 à 19h00 pour le niveau 1 « débutant » et de 19h10 à 20h10 pour les niveaux 2 et 3, dans la salle des fêtes de Bayon.** Alors rendez-vous le 18 septembre pour la reprise des cours

A noter que les deux premières séances de la saison seront ouvertes aux « nouveaux pratiquants » sans obligation d'adhésion afin de découvrir les bienfaits du Pilates.

Karen Huguet
présidente

Plus de renseignements sur :
bayonsbouge@gmail.com
facebook : bayonsbouge

Le club de l'Amitié

Voici que se termine le premier semestre 2018 et le Club de l'amitié a essayé de tenir la tête hors de l'eau. En effet, nous commençons juste à remonter la pente grâce à tous les membres et les bénévoles qui nous aident. En tant que présidente, je tiens à les remercier.

Pour ce premier semestre, nous n'avons pas augmenté la cotisation de nos adhérents. Suite au bilan de l'année 2017, nous avons dû organiser quatre grands lotos les six derniers mois.

D'autre part, pour maintenir les comptes, nous avons expliqué que les voyages ne pouvaient se faire que s'il y avait de l'argent, ce qui nous a valu des reproches de la part de certaines personnes. Mais pour remercier tous ceux qui ont concouru à nous aider, nous avons pu organiser un voyage dans les Landes. Bien sûr tout ayant augmenté, il a fallu s'adapter : c'est ainsi que la participation financière est passée de 30 à 40 €. Cela est dû aux



▲ Tout au long de l'année, de nombreux moments conviviaux sont organisés.

augmentations du gasoil, des péages, donc du transport.

Mais la vie du club continue avec tous les mardis après-midi, les jeux de belote, rami, scrabble, etc. dans la salle de la Cure où tous les adhérents sont invités. Ce n'est pas pour concourir mais simplement un moment de rencontre et de convivialité. Chaque 3^e mardi du mois, un petit loto est organisé suivi d'un goûter. Il y a eu aussi un repas loto le 17 avril. Malheureusement, durant la période passée, nous avons eu

à déplorer le décès de Monsieur Grégori, qui était depuis fort longtemps un fidèle adhérent. Nous reprendrons nos différentes activités au mois de septembre, à savoir 4 grands lotos les 9/9, 7/10, 11/11 et le 9 décembre le loto de Noël ; ainsi qu'un repas loto et un voyage dans le grand Villeneuvois.

Le club de l'Amitié vous souhaite de bonnes vacances et vous dit à bientôt.

Marie-Claude Girard
présidente



Saint-Louis de retour dans Notre Dame de Bayon

Depuis samedi 16 juin, la statue de Saint-Louis a regagné sa place dans l'absidiole nord de notre église, presque sous le vitrail le représentant. Il en était parti en 1980, avant les grands travaux qui ont duré 10 ans et qui en fait ne se sont terminés qu'en 2014.

Mais qui était donc ce Saint-Louis ?

Louis IX pour les historiens, est né en 1214. Fils de Louis VIII le Lion et de Blanche de Castille, elle-même petite fille d'Alienor d'Aquitaine. Roi de France de 1226 à 1270, d'abord sous la régence de sa mère jusqu'en 1240. Il épouse Marguerite de Provence qui lui donnera onze enfants. La petite histoire raconte que les appartements du roi et ceux de la reine étaient de part et d'autre de la chambre de la reine mère. Pour éviter cette traversée obligatoire, le roi a fait aménager un couloir de contournement.

Il commence son règne personnel en battant les Anglais à Taillebourg et à Saintes en 1242. Septième croisade 1248 contre le sultan Égyptien qui avait repris Jérusalem. Embarqué à Aigues mortes, il débarque à Damiette et est battu à Mansourah sur la route du Caire. Prisonnier il doit payer

une lourde rançon et revient en France en 1254. Il réorganise le royaume, construit la Sorbonne, les Quinze vingts pour les aveugles et la Sainte chapelle pour y mettre la Couronne d'épines achetée à prix d'or aux Vénitiens en 1239. Il fait la paix avec les Anglais. Il récupère la Normandie, le Maine et l'Anjou, la Touraine et le Poitou. Le roi d'Angleterre se reconnaît son vassal pour l'Aquitaine.

Huitième et dernière croisade 1270. Il débarque à Carthage et meurt de la peste, ou de dysenterie, devant Tunis le 25 août. Canonisé en 1287. Dans ses tribulations, la statue avait perdu sa main droite, il a fallu toute l'habileté de Barbara et Casimir Kania, experts en rénovation à l'Association de Sauvegarde du patrimoine de Prignac-et-Marcamps, pour réparer et repeindre notre roi et Saint qui, rappelons-le, est le patron de notre village, même si la fête patronale s'est déplacée, on ne sait pourquoi, de fin août à fin juillet.

Après la messe anticipée de samedi, M. le Curé a béni la statue devant tous les assistants. Mme Blouin, première adjointe, représentait M. le Maire. Un petit pot de l'amitié, offert à tous par les Amis de l'église, pour clôturer cette belle soirée.

Une assemblée générale sous le signe de la convivialité

Comme les années précédentes, notre église vit des messes hebdomadaires et dominicales anticipées. Outre les mariages, les baptêmes et les obsèques, notre église accueille également, des concerts, organisés par les associations de Bayon. Le dernier en date, il y a tout juste un mois, nous a régalié du violon de Virginie Robilliard accompagnée au piano par François Daudet.

En 2017 nous avons eu quatre très belles prestations dont le chœur de l'Opéra de Bordeaux et ses solistes. Les travaux aussi se poursuivent, le remplacement de la chaudière fuel par une chaudière gaz et la reprise complète de l'éclairage – on est passé aux leds plus économiques et plus fiables – sont terminés. Les pendules ont été remises à l'heure, mais il reste du travail à faire. Nous remercions Monsieur le Maire. On devrait, cette année ou en 2019, effectuer la réfection de la couverture côté sud et des toits en général.

Monsieur le Maire donne le détail des projets qui devraient être réalisés dans l'année 2018 puis en 2019. Le gros morceau est la reprise du toit tant sur la nef que sur les absidioles. Suite à la visite de l'ingénieur du patrimoine, en mars dernier, il convient de choisir un architecte agréé par la DRAC qui définira, après visite, les travaux réellement nécessaires voire indispensables. Le technicien de l'entreprise



▲ Les participants se sont retrouvés autour d'un déjeuner convivial dans le Club House.

Bodet est passé voir nos pendules et nos cloches, il reviendra faire les changements et réparations nécessaires. Dans sa visite il nous a montré un vieux mécanisme datant d'avant la révolution, « oublié » sous le toit. Il serait dommage de ne pas montrer à tous ce bijou du patrimoine, reste à le ramener « sur terre », il ne passera pas sans démontage. À l'issue de la réunion, par une chaleur caniculaire, les participants se sont retrouvés au-

tour d'un déjeuner convivial dans la nouvelle salle du stade et ont fortement apprécié la climatisation. Nous avons remercié nos deux prêtres, qui nous quittent cet été, de leur engagement au profit de toutes les paroisses du secteur Bourg / Blaye et tout particulièrement de Bayon. Afin qu'ils ne nous oublient pas, nous leur offrons une photo de Notre Dame de Bayon qui continuera de les protéger.

Paul Grosjean

AMBG-Flam'

Dans le cadre *Les Rencontres Flam'* l'association



organise cette année

un Festival de musique à dominante lyrique



Un concert d'exception

En recevant pour la deuxième année consécutive, vendredi 29 juin 2018 dans l'église de Bourg-sur-Gironde, **le Chœur de l'Opéra national de Bordeaux avec ses 40 choristes et un ténor.**

Venu pour la première fois en Haute-Gironde le 7 juillet 2017 ce fut un concert mémorable.

Cette année, il a interprété un programme argentin avec un piano à 4 mains..

Un concert lyrique

Aura lieu à Bayon dans l'église Notre Dame **le dimanche 22 juillet 2018 à 18 heures** avec :

Aurélien LIGEROT, soprano
et **Antoine CHENUET**, ténor

Le thème sera

"La Nuit Romantique"

Ils interpréteront des mélodies et des extraits d'opéras de la musique française du 19^e siècle.



Yves Pioda
membre fondateur
et président d'AMBG-Flam'



Un concert surprenant !

Un troisième concert sera organisé à Bayon dans l'église Notre Dame **le vendredi 31 août à 20 heures**

Ce sera un concert musical commenté qui ne manquera pas de vous enchanter.

Association des Collectionneurs du Bourgeais

Une première à Bayon très réussie

Pour notre 9^e édition et 1^{ère} bourse dans le charmant petit village de Bayon, cette manifestation a eu un magnifique succès avec 33 exposants installés dans les deux salles ainsi sous les barnums. Nous avons refusé des exposants par faute de places.

Collectionneur, c'est amasser pensent certains, pour nous c'est surtout chercher, découvrir, redonner vie, jouer notre rôle dans la conservation du patrimoine. C'est partager et faire connaître au grand public ce qui est objet de collection, des objets du quotidien jusqu'aux arts et techniques les plus élaborés.

Notre association est une bourse à la fois culturelle et de qualité.

Nous remercions Monsieur le maire ainsi que son conseil municipal pour l'accueil chaleureux et donne rendez-vous en mai 2019 pour sa dixième édition.

Mme Darenne
présidente



Football Club Bayonnais Loisir (FCBL)

Retrouvailles des anciens "footeux"

Samedi 26 mai vers 17 heures le stade de Bayon est pour certains un retour en arrière de plus de quinze ans. Les sourires sont au rendez-vous, les bises claquent, les mains se serrent chaleureusement et les piques amicales resurgissent comme au bon vieux temps, ce sont les retrouvailles des anciens du FCBL et la rencontre avec les joueurs actuels.

À l'initiative de son nouveau président, Kévin Babin et de son équipe, ils ont voulu marquer à leur façon l'inauguration des nouveaux vestiaires / club house. Cette journée allait pouvoir commencer sous un beau soleil après avoir laissé se dissiper les nuages suite à un violent orage de grêle. Une odeur de crème de massage se dégage du vestiaire des anciens, malgré cela les muscles ne répondent pas à la volonté de certains et c'est la mort dans l'âme qu'ils doivent assister au match depuis le bord du terrain. Malgré une belle résistance, les aînés doivent laisser la victoire aux plus jeunes, mais ce n'est qu'anecdotique, l'essentiel étant bien le plaisir partagé lors de ces retrouvailles. La longue soirée pouvait commencer, l'apéro, le repas dans une chaleureuse ambiance venaient clôturer cette magnifique manifestation. Félicitations aux organisateurs, cette expérience mérite d'être renouvelée, alors on se dit à bientôt ...

Francis Gard



Pétanque avec le Bibe Bayonnais

Le Bibe Bayonnais a lancé sa saison 2018 courant février, fort de **ses 56 licenciés répartis dans plusieurs catégories :**

- 22 licenciés seniors
- 18 licenciés vétérans
- 7 licenciées féminines
- 9 licenciés de l'école de pétanque mixtes qui sont engagés dans plusieurs catégories : cadets - minimes – benjamins.

Ainsi que plusieurs équipes :

- Une équipe seniors dans le championnat 1^{re} division départementale.
- Deux équipes vétérans dans le championnat départemental 1^{re} et 3^e divisions.
- Trois équipes seniors engagées dans le championnat de district Blayais et une équipe féminines dans ce district.
- Une équipe féminines 1^{re} division départementale.
- L'école de pétanque joue en qualifications.

Les compétitions de toutes catégories confondues en qualifications et championnats :

- Tête-à-tête à Saint-Louis-de-Montferrand masculins.
- Doublettes seniors masculins promotion aux Courreaux.
- Seniors masculins à Bayon toutes catégories.
- Doublettes mixtes à Saint-Germain-la-Rivière.
- Triplettes mixtes à Canéjan.
- Triplettes promotion à Mouliets.
- Championnat vétérans, seniors et féminines.



Déjà quelques résultats positifs pour nos équipes :

- **pour l'école de pétanque :** Texier Rémy et Chimisanes Théo, vice-champions de Gironde au Barp ;
- **en seniors :** catégorie doublettes Allipoff Eric et Ziegler Anthony, champions de Gironde à Lesparre.

Organisation de deux concours à Bayon avec 55 équipes engagées en vétérans et 46 équipes en seniors.

Trois concours gagnés à Bayon par nos équipes : le 28 avril en doublettes Tarry Robert et Feltain dit Moineau, vainqueurs du A ; Papineau Dominique et Allipoff Eric en B ; Carré Joël et Cabut Stéphane en C.

Qualifications triplettes seniors à Braud-et-Saint-Louis : deux équipes engagées du Bibe Bayonnais sur les 38 : 1^{re} : Cauwet Alexandre, Allipoff Eric, Allipoff Mathieu ; 2^e : Cabut Stéphane, Berges Robert, Lambert

Francis. Qualification en finale de nos deux équipes dont la dernière qui s'est qualifiée pour le lendemain à Morizes.

En championnat féminines le classement provisoire, en poule de 4, le Bibe Bayonnais est 3^e, pour leur 1^{re} année de compétition !

En conclusion de cette première partie de saison, ces résultats encourageants appellent une espérance pour la suite des championnats et quelques concours locaux :

Vétérans mercredi 13 juin - F3

..... 150 € doublettes

Vétérans mercredi 3 octobre - F3

..... 300 € doublettes

Seniors samedi 9 juin - F3

..... 200 € doublettes

Seniors samedi 8 septembre - F3

..... 200 € doublettes

Seniors samedi 20 octobre - F3

..... 300 € doublettes homogènes

L'école de pétanque marque des points...

Qualification triplettes cadets et minimes à La Teste Bonneval.

L'équipe cadets composée de Emery Julie, Emery Thiphanie, Gauthier Nolan n'est pas sortie des poules.

L'équipe minimes composée de Texier Rémi, Emery Mathis, Chimisanes Théo s'est qualifiée pour le championnat de France à Fontaine-le-Comte (86).

Bravo à tous ces jeunes, éducateurs, bénévoles ainsi que les parents.

Alexandre Cauwet



Retrouvez l'actualité
du Bibe Bayonnais sur internet :
[sites-web.quomodo.com/
gironde-33/bibe-bayonnais](http://sites-web.quomodo.com/gironde-33/bibe-bayonnais)

Conseil municipal des enfants de Bayon et de Saint-Seurin-de-Bourg

Le conseil municipal a eu lieu le 16 mars 2018 à la Mairie de Bayon. Tous les jeunes élus ont répondu présents à l'appel. Deux représentants pour chaque niveau du CP au CM2. Les Maires des deux communes ont présidé la séance et les membres du SIRP ont participé aux échanges. Dans une ambiance studieuse plusieurs sujets ont été abordés.

Le retour sur l'aménagement de la cour de l'école a été positif, la structure jeux est appréciée ainsi que l'espace foot. En revanche, les élus souhaiteraient que le filet de tennis soit remplacé et que la surface béton qui se trouve à côté du terrain soit agrandie pour pouvoir y jouer.

Il est à noter que les enfants ont soulevé le problème des excès de vitesse et se sont interrogés sur les moyens de faire com-



prendre aux conducteurs l'importance de respecter les limitations. Le conseil s'est achevé avec la visite des nouveaux vestiaires de foot et du Club House.

Merci à tous les jeunes élus pour leur enthousiasme et leur sérieux.

Retour à la semaine de quatre jours

Avec la mise en place des Temps d'Activité Périscolaire, depuis 2014 les écoles de Bayon et de Saint-Seurin-de-Bourg étaient passées à la semaine de quatre jours et demi. En 2017, il a été proposé aux municipalités de revenir à la semaine de 4 jours. Vu les difficultés grandissantes à garantir des activités de qualité aux enfants.

Après avoir consulté les parents d'élèves et vu l'avis du conseil d'école, il a été décidé de ne pas reconduire les TAP dès la rentrée prochaine. Les enfants auront donc école les lundi, mardi, jeudi et vendredi.



Une kermesse réussie sous un soleil de plomb

Cette année, la kermesse des écoles de Bayon / Saint-Seurin avait pour thème les émotions.

De la sérénité au bonheur, elles ont toutes été chantées et dansées. Pour les enfants ce fut un moment de joie, et pour les spectateurs un grand moment de bonheur.

Alors merci à tous les petits élèves, aux enseignants et au personnel des écoles pour ce spectacle plein de vie et de tendresse.

L'association 1 2 3 Soleil a, quant à elle, permis de prolonger cette fête, avec un déjeuner et la mise en place de nombreux jeux tout au long de l'après-midi.

Laure Begot



▲ Les jeux ont ravi les enfants malgré le soleil accablant. Les parents quant à eux, ont apprécié l'ombre des tentes.



▲ Le programme du spectacle, préparé par les élèves, avait pour thème les émotions.

Bravo à tous les membres de l'association 1 2 3 Soleil ainsi qu'aux bénévoles.

La sortie à Prignac-et-Marcamps



Mardi 19 juin, nous sommes allés à la grotte de Pair-non-Pair. À l'entrée, nous avons vu une reconstitution de bois de mégacéros. C'est un animal préhistorique qui n'existe plus. Dans la grotte, il y avait des tas de gravures d'animaux : des bouquetins, des chevaux, un mammouth, des cerfs, un mégacéros et un bison. Au fond de la grotte, la dame nous a expliqué comment les hommes préhistoriques vivaient il y a 35 000 ans. Il y avait un trou pour la cheminée et un autre pour l'eau. On a vu aussi des cavités qui leur servaient de chambres. On a appris que la grotte a été découverte en 1881 par François Daleau grâce à une vache. On a vu aussi des petits films sur la construction d'outils préhistoriques à partir d'animaux qu'ils tuaient.

L'après-midi, nous avons marché dans la forêt en suivant la rivière pour rejoindre Corentin. Il y avait beaucoup de boue et Soraya a même perdu ses bottes en s'enfonçant dedans. Sur le chemin, on a vu des petites grenouilles, un canard et des traces de chevreuil. Après, nous avons fait des activités pour écouter et observer la nature. Nous avons appris à reconnaître les feuilles des arbres, attrapé des insectes et pêché. Léo a pêché un bébé anguille, Gabin une écrevisse et Sarah des petits poissons. Les anguilles n'ont pas de pattes et se tortillent dans l'eau. Certains d'entre nous, ont même aperçu une fouine. Après, nous avons récupéré les sacs, nous nous sommes changés et nous avons repris le bus pour revenir à l'école.

La classe de Ce1 / Ce2



Le concert de Chante-école



Le vendredi 18 mai, nous avons chanté à la Coupole de Saint-Loubès, devant les parents de toutes les écoles qui chantaient. Les enfants venaient des écoles de Bourg, Reignac et Bayon. Ça faisait beaucoup de personnes et nous étions très inquiets avant de commencer. Il y avait Michel pour nous aider, Christophe et Serge pour faire la musique. Serge était au piano et Christophe à la contrebasse.

Nous avons appris huit chansons sur Bordeaux et ses monuments comme au pied de la Tour (Saint-Michel), le lion bleu, Chouett' balade (sur les quais), sur les docks... Nous nous sommes entraînés toute l'année et nous avons répété deux fois tous ensemble, une fois à Bourg et une fois à Saint-Loubès. Avec la classe des GS-CP, nous avons aussi visité la ville de Bordeaux et ses monuments.

Le jour où nous avons chanté, au début nous étions inquiets, stressés, timides, excités et en même temps joyeux de chanter devant tant de monde. Quand le rideau s'est ouvert, nous avons très peur de nous tromper mais tout s'est bien passé et à la fin, nous étions très fiers de nous. Nous avons été surpris de recevoir autant d'applaudissements. Que d'émotions !

Nous avons adoré faire ce concert et aimerions bien recommencer.

La classe de Ce1 / Ce2



Yannick dans notre classe

Le vendredi 4 mai, Yannick, l'auteur et illustrateur des BD d'Hercule, est venu dans notre classe et celle des Ce1 / Ce2, dans le cadre de BD et vin. Il nous a raconté qu'avant d'être auteur / illustrateur, il était photographe. Puis il est devenu auteur et illustrateur. Il nous a montré ses illustrations. Certaines étaient en couleur, d'autres en noir et blanc. Il nous a expliqué qu'il s'était beaucoup entraîné avant de réussir à faire ces dessins.

Nous aussi, nous avons dessiné des personnages d'Hercule, comme lui, et en effet, ce n'était pas facile ! Il a ensuite fait une belle illustration d'Hercule pour notre classe, avec sa signature. Cela nous fera un beau souvenir ! Merci Yannick !

Les GS / CP



Sortie à Bordeaux



Le 27 avril, nous avons visité Bordeaux avec la classe de Ce1 / Ce2. Nous avons découvert (ou redécouvert pour certains) des lieux ou des monuments présents dans nos chansons pour le concert de Chante-École, que nous avons fait à la coupole de Saint-Loubès : la tour de Saint-Michel, le Lion bleu, le miroir d'eau, la place des Quinconces, le

Pont de pierre... Nous avons d'abord fait un circuit avec un bus touristique où l'on nous a donné plusieurs informations puis nous avons fait un parcours à pied pour s'arrêter plus longuement et observer davantage.

C'était une belle journée et nous en avons bien profité !

Les GS / CP

Notre séjour de fin d'année

Les 21 et 22 juin, nous sommes partis avec les PS/MS sur l'île d'Oléron ! Nous nous sommes d'abord installés dans notre centre au Château d'Oléron puis nous avons fait une chasse au trésor dans la citadelle.

Le soir, comme c'était la fête de la musique, il y avait des animations : fabrication d'instruments, quiz musical, jeux dansés et une animatrice a chanté et joué de la guitare. C'était super ! Le soir, nous étions très fatigués et on

a bien dormi. Le lendemain, les PS/MS ont fait du Land Art sur la plage avec tout ce qu'ils ont trouvé et nous, nous avons pêché de différentes manières (avec filets, nasses, carrelet...). L'après-midi, nous avons fait le tour du Fort Boyard en bateau. On attendait ce moment avec impatience ! Nous avons passé deux jours tous ensemble et nous avons vraiment vécu de bons moments !

Les GS / CP



Merci aux mairies de Bayon et Saint-Seurin ainsi qu'à l'association de parents d'élèves 1, 2, 3 Soleil, sans qui nous n'aurions pas pu partir !

Les maîtresses

Du côté de l'école de Saint-Seurin...

La sortie à Bordeaux



Le vendredi 1^{er} juin, nous sommes partis en sortie à Bordeaux car nous travaillons sur un projet d'architecture. Nous avons pris le bus à 9 h pour aller à Bordeaux dans l'entrepôt-musée d'Arc-en-Rêve pour y faire un atelier d'architecture. Nous avions une caisse avec des murs, des toits et des planchers. Sur la table nous avons tous un terrain de taille différente. Nous devons construire une maison qui ne dépasse pas de notre terrain. Elles étaient toutes différentes (ou presque).

Ensuite, nous avons vu que si tout le monde avait sa maison avec son jardin, il faudrait au moins 3 planètes Terre. Du coup, nous avons construit deux maisons communes ou séparées sur un terrain. Après, nous avons vu que des architectes avaient construit des habitations collectives dans le monde.

Après avoir pique-niqué au jardin public, nous sommes partis à Pessac voir la cité Frugès du Corbusier. Henry Frugès a une usine de sucre. Il découvre le projet du Corbusier dans un livre. Il achète donc un terrain pour y construire un quartier pour ses ouvriers (dans les années 20). Le Cor-

busier est un architecte, urbaniste, décorateur, peintre et sculpteur. Il a construit des bâtiments modernes. Il est mort en 1967.

Il y avait différents types de maisons : arcade, gratte-ciel, zig-zag, isolée dite « Vrinat », jumelles et quinconces. Les maisons ont des particularités : elles ont des fenêtres en bandeau et un toit-terrasse, car à l'époque il y a la tuberculose, il faut donc avoir de la luminosité et de l'air. Il utilise des couleurs comme : bleu ciel, vert anglais pâle et rouge « terre battue ».

Nous avons visité la maison-musée. À l'intérieur il y avait une maquette qui représentait les maisons du quartier. Nous sommes partis à 16 h mais il y a eu des bouchons donc nous sommes arrivés à 17h15.

Nos avis :

Charline : « C'était intéressant, Le Corbusier a un style particulier. »

Zoé : « J'ai trouvé l'atelier d'Arc-en-Rêve intéressant et le style du Corbusier génial. »

Candice : « J'ai bien aimé, c'était génial. »

Maëlys : « C'était très intéressant et j'ai appris plein de choses. »

Charline, Candice, Zoé

Le roller

Depuis le vendredi 27 avril, nous faisons du roller dans la cour de l'école, s'il fait beau, tous les vendredis après-midis. Il y a plusieurs niveaux : les débutants (ceux qui n'ont jamais fait de roller), ceux qui savent rouler et faire des figures.

Le maître apprend à chaque débutant à rouler. Il faut se pencher en avant pour tomber sans se faire mal et ne jamais retirer les rollers après les protections.

Nos avis :

Coleen : « Je pense que c'est bien car je n'en avais jamais fait. »

Mathis : « J'ai bien aimé car je me suis amélioré. La seule chose [négative] est que les personnes qui savent bien en faire ne font pas attention aux autres. »

Timothé : « Le roller c'est bien car on apprend des nouvelles choses. »

Corentin : « Moi j'ai adoré car on peut faire des figures comme rouler en arrière et sauter. »

Alexandre : « C'est amusant car on apprend plein de nouvelles choses comme : rouler, sauter, s'arrêter... »

Donc, dans l'ensemble, tout le monde a aimé.

Lilou, Maëlys, Alya, Samuel et Maëly



▼ Ci-dessous la cité Frugès du Corbusier à Pessac.



Les tablettes

Nous remercions l'association des parents d'élèves « 1,2,3 Soleil » et la Mairie de Saint-Seurin-de-Bourg pour les deux tablettes que vous nous avez achetées. Grâce à elles, nous avons pu taper plus de textes pour le livre de fin d'année (« Des idées plein la tête 5 ! »), nous avons aussi pu nous entraîner à des jeux de maths et aussi nous avons pu faire une musique du spectacle de fin d'année.

Mathis et Nicolas

Festival flam'

**3-15
AOÛT
2018**

(6^e édition
L'été
Vauban

Scènes
d'été!

Gironde
LE DÉPARTEMENT

Concerts

3 août - Église de BAYON
4 août - Église de GAURIAC
5 août - Église de PLASSAC
8 août - Citadelle de BOURG
10 août - Église de TAURIAC
11 août - Citadelle de BLAYE
12 août - Église de S^t ANDRÉ DE CUBZAC
15 août - Citadelle de BLAYE

sous le parrainage
de Virginie Robilliard

Florent Dusson
direction artistique

Animations

Ateliers découverte - 5 et 9 août
Rencontres avec les artistes
9, 10 et 13 août
Moments musicaux - 6 et 7 août
Répétition publique - 14 août

Ciné débat

19 juillet - Zoétrope à BLAYE

RENCONTRES MUSICALES DE HAUTE GIRONDE
www.festivalflam.fr

Projet
soutenu par
Fondation
de France



Concert partenaire
Les Euroorchestres
le 2 août à BLAYE

Photo : Dominique Dupont

BAYON

en fête



27/28/29
JUILLET 2018

tombola
les 3 jours

vendredi
27
juillet

20h30 GRAND LOTO

À LA LANDAISE. ouverture des portes 19h
Avec la participation du Club des Aînés
Salle polyvalente. Loterie, nombreux lots,
bons d'achats, lot surprise, buvette, pâtisseries, sandwiches.

samedi
28
juillet

9h Randonnée pédestre

Rendez-vous parking des écoles.
A l'issue, au square, dégustation gratuite des vins du Château Roc du Breuil

14h Au stade et club-house

Animations Foot Loisirs

Ouvertes à tous, organisées par le FCBL. Buvette

Jeux pour enfants

Animations gratuites - Goûter offert.
Récompenses en fin d'après-midi.
Participation : Association Califourchon

19h

Apéritif
Offert par la
municipalité

20h30 SOIRÉE ALIGOT*
à la salle polyvalente

adultes 22€
-12 ans 10€

MENU : Jambon de l'Aveyron et 1/2 melon,
aligot de la Roselle et saucisse grillée,
croustade aux pommes, café.

Vins offerts par les viticulteurs de Bayon
(1 bouteille pour 4/5 personnes)

23h30 à 3h

**Grande soirée
dansante gratuite**

avec DJ jusqu'à 3 heures

dimanche
29
juillet

9h à 18h30 Rallye touristique*

Ouvert à tous. RDV parking des écoles. Petit déjeuner offert. Amenez votre pique-nique.
Remise des prix vers 18h30 et verre de l'amitié.

14h Concours de pétanque

OUVERT À TOUS organisation : Bibe Bayonnais

19h Marché nocturne

Au stade. Spécialités régionales, produits du terroir,
grillades, plats cuisinés, bar à vins de nos producteurs locaux.

**Restauration
sur place**

**22h30 Feu
d'artifice**

offert par la municipalité

l'après-midi
**tirage
tombola**

Ambiance Festive et Musicale avec Bandas !

* Pour la soirée « Aligot » et le rallye,
INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES :
avant le 24/07 en mairie au 05.57.64.84.11